



Commission scolaire English-Montréal

English Montreal School Board

AVIS PUBLIC

Avis est donné, par la présente, qu'en vertu de l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique*, la réunion ordinaire du comité exécutif prévue à 17 h 30, devant avoir lieu le 22 octobre 2025, est annulée.

Donné à Montréal, ce 17 octobre 2025

(s) M^e Nathalie Lauzière

Secrétaire générale

COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL